République Tunisienne
Ministère des Finances
Direction Générale des Impôts

Demande d'adhésion au régime de restitution automatique et instantanée du crédit de la Taxe sur la Valeur Ajoutée[1]

(Article 47 de la loi de finances pour l'année 2016)

Date de dépôt de la demande : Jour ☐☐ mois ☐☐ année ☐☐☐☐

N° du registre de commerce	Identifiant fiscal	Code de la TVA	Code catégorie
☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐	☐☐☐☐☐☐☐☐		

Société : .....

Forme juridique :.....Téléphone.....

Adresse du siège social :.....

.....Code postal ☐☐☐☐

Identifiant postal ou bancaire[2] ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Etablissement postal ou bancaire :.....

Je demande l'adhésion au régime fiscal privilégié de la restitution automatique et instantanée du crédit de la TVA conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi de finances pour l'année 2016 et j'abandonne par la présente le bénéfice du régime suspensif des taxes et droits exigibles sur le chiffre d'affaires.

Fait à .....le .....

Signature et cachet de la société

---

[1] réservé aux sociétés exportatrices qui remplissent les conditions suivantes :

- dont la situation fiscale est en règle, soit, celles ayant déposé les déclarations fiscales au titre de tous les impôts exigibles, échus au 1er janvier 2016,
- dont la situation douanière est en règle,
- légalement soumises à l'audit d'un commissaire aux comptes et dont les comptes des trois exercices précédant l'année 2016 sont certifiés soit les exercices 2012, 2013 et 2014, sans que la certification comporte des réserves,
- ayant adhéré au système de la télé-déclaration et du télépaiement.

[2] parmi les comptes courants bancaires ou postaux portés au niveau de l'autorisation de retenue jointe à la demande d'adhésion au régime de télédéclaration et de télépaiement de l'impôt.